

**ANR 31**

BP 65723  
3, rue de l'Université du Mirail  
31057 TOULOUSE CEDEX 1

Tél. : 05 34 60 11 83

**Messagerie :** [anr.031@wanadoo.fr](mailto:anr.031@wanadoo.fr)

**Président :** *Philippe BLANC*  
**Secrétaire :** *Nicole VIEUILLE*  
**Secrétaire adjointe :** *Christiane LEBLOND*

**Site Internet :** [www.anr31.com](http://www.anr31.com)

---

## Le mot du Président,

### Mes chers amis,

Eh oui, l'été caniculaire tire à sa fin ! apportant enfin un peu de fraîcheur à nos belles soirées en Occitanie. Le mois de septembre a débuté ! les activités de l'ANR 31 reprennent, elles aussi. Le temps passe. Vite, trop vite pour certains, pas assez pour d'autres...

Avant, il n'y avait pas de voiture, on se déplaçait à pied. Avant, on prenait le temps de vivre. Avant, tout était l'occasion de faire la fête. Avant c'était mieux ? Répondre à cette question n'est pas simple.

Et aujourd'hui, que fait-on aujourd'hui ? On essaie de vivre, dans un environnement en perpétuelle évolution ou l'information nous submerge et ou un tri est plus que nécessaire, avec tant d'actualités que nous devons assimiler et tirer le bon grain de l'ivraie, un monde qui bouge vite, trop vite pour certains ! Aujourd'hui, que fait-on ? On parle, on réfléchit, on agit, on critique aussi parfois. Aujourd'hui nous devons faire face à des attaques répétées contre nos acquis, contre nos retraites et pensions. C'est ce qui nous rassemble, nous fédère, nous l'association de retraités de la Haute-Garonne. Nous sommes loin d'être des nantis, mais juste des personnes qui ont durement travaillé et cotisé toute une vie de labeur pour avoir à l'âge de la retraite de quoi vivre raisonnablement.

Plus que jamais, nos 5 engagements sont d'actualité !

"Se retrouver" à l'heure de l'isolement social il est primordial que les retraités se retrouvent pour échanger, partager, rompre l'isolement.

"Se défendre" à la lecture de l'actualité de cette année qui montre avec force qu'il est plus que nécessaire de se défendre contre les mesures gouvernementales iniques qui nous touchent.

"S'entraider" et aider ceux d'entre nous qui sont touchés pas les aléas de la vie.

"S'informer" pour maintenir le lien en apportant des informations sur tous les événements qui peuvent nous toucher de près ou de loin.

"Se prémunir" envisager l'avenir avec sérénité grâce à notre mutuelle "l'Amicale Vie" qui bénéficie d'un tarif exceptionnel spécialement négocié pour nous.

Pour l'ANR, ce ne sont pas que des mots et les bénévoles se dépensent sans compter pour vous permettre de voyager vous détendre, vous informer et trouver une oreille attentive aux tracas de votre quotidien de retraités.

Je voudrais aussi profiter de ce billet en mon nom et celui du comité pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux adhérents et avoir une pensée pour ceux qui malheureusement nous ont quittés.

Philippe Blanc

## COTISATIONS 2018

Merci à ceux, nombreux, qui ont renouvelé leur adhésion cette votre cotisation en 2018. Sachez que pour votre cotisation 2019, vous recevrez exceptionnellement courant novembre par courrier un appel à cotisation avec le nouveau bordereau. (voir en fin de Bulletin). Les tarifs ont changé pour la cotisation 2019. Si vous optez pour le prélèvement automatique, il convient de régler votre cotisation par chèque, s'il s'agit d'une première adhésion. Quelle que soit votre option de règlement, nous comptons sur votre soutien et votre fidélité. N'oubliez pas l'opération parrainage 2019.

## LA CUREE CONTINUE !



Vous le savez certainement déjà, le gouvernement a décidé une fois de plus de s'en prendre aux retraités, pas aux plus nantis d'entre eux, non ! mais à tous les retraités, en supprimant l'indexation des pensions où retraites sur l'inflation, et cela va occasionner une perte

supplémentaire de près de 10 % l'an ! Pour l'exemple, sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 2,3 %. C'est la descente aux enfers pour nous... Pendant ce temps ! les financiers se pavent sur notre dos. Merci messieurs nos gouvernants, quel mépris pour les plus anciens des Français qui ont contribué pendant des années de labeur à la richesse de la France et qui ont payés leurs cotisations pour une retraite décente... Il va être plus que temps que les retraités se mobilisent en masse et montrent au petit empereur que les retraités méritent un peu plus de considération et de respect... et qu'il n'est plus possible de se servir impunément dans notre porte-monnaie. L'ANR 31 sera dans la rue, le 9 octobre prochain, à l'occasion de la manifestation interprofessionnelle contre ces mesures.

### Touchera... touchera pas aux pensions de réversion ?

Le gouvernement a déclaré que les pensions de réversion ne seraient pas touchées... Ça, ce sont les mots ! mais quand est-il vraiment... Le Premier ministre Édouard Philippe s'est emporté ce lundi 2 juillet au micro de RTL à la question du journaliste en répondant ceci : "Je vais vous le dire de la façon la plus claire possible parce tout ça m'insupporte depuis que le débat est né". Puis il poursuit : "Aucun projet du gouvernement tendant à changer les règles qui s'appliquent aujourd'hui en matière de pensions de réversion, n'est en cours", a-t-il insisté "Il y a une réflexion qui a été engagée de façon extrêmement sérieuse et concertée avec tous les acteurs, notamment les syndicats", a-t-il toutefois annoncé. "Nous réfléchissons à une grande réforme qui aura lieu l'année prochaine sur les régimes de retraite, mais en aucun cas nous ne travaillons à

remettre en cause les pensions de réversion qui existent aujourd'hui", a-t-il martelé. À la question de savoir si tous les bénéficiaires actuels auront une pension inchangée de leur vivant, Édouard Philippe s'est montré très clair : "Je vous le confirme".

On peut être perplexe sur ces déclarations faites à la va-vite... Car en même temps, le Premier ministre a ajouté qu'il y aurait bien une réforme sur les régimes de retraite et que de fait, les pensions de réversion seraient, elle aussi impactées. Il a même précisé que selon un niveau de ressources non connu à ce jour, il pourrait y avoir contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui des réversions à taux variables, à la baisse ou à la hausse ! c'est le grand flou là !

Certes, il semblerait que les bénéficiaires actuels ne soient pas impactés par les mesures à venir, mais il faut bien le reconnaître... c'est une forte régression sociale. Dans ce contexte économique particulier, l'inflation devrait être quasiment nulle cette année, selon les dires du gouvernement. Conséquences : les retraites ne seront pas revalorisées, alors que les salaires eux ont augmenté en moyenne de 1,8 %. Il est dès lors très difficile de comprendre pourquoi les pensions sont gelées, (quasiment 5ème année de gel), d'autant que l'INSEE apporte une autre réponse avec une inflation de l'ordre de 2,3 %.

Le calcul des pensions de retraite est indexé sur l'indice des prix, l'inflation, sa courbe n'a cessé de décroître depuis 2012. Résultat : les retraites ont suivi le même rythme. Un quasi-gel qui dure depuis. Un effort que les retraités acceptent de moins en moins. Si comme le prétend le gouvernement l'inflation baisse, ce n'est pas notre constat, car les dépenses contraintes et globalement le coût de la vie augmentent inexorablement.



### Propos du haut-commissaire sur la réversion :

Voilà ce que dit le haut-commissaire chargé de la réforme des retraites : "Supprimer la pension de réversion n'a jamais été notre intention", dément Jean-Paul Delevoye. Mais il y aura bien une remise à plat ! Un simple questionnement de ce dernier attise les craintes de millions de retraités : "Doit-on maintenir les pensions de réversion ?" Une question, parmi tant d'autres, qui a été posée par Jean-Paul Delevoye, lors d'une de ses réunions bi-hebdomadaires avec les partenaires sociaux.

Alors on est en droit de s'interroger, le gouvernement compte-t-il supprimer cet avantage réservé aux veufs et aux veuves, ce complément de pensions/retraite qui est, pour certain(e)s, un revenu indispensable ?

Dans cette réflexion s'ajoute l'intervention de Jean-Paul Delevoye qui s'était voulu rassurant le mardi 19 juin, devant quelques journalistes : "Supprimer la pension de réversion n'a jamais été notre intention ! C'est un pacte de solidarité entre conjoints qui est très important. Puis il a ajouté : "Nous avons simplement posé la question aux partenaires sociaux. Est-ce qu'il faut la revisiter pour mieux organiser ? Actuellement, le système est injuste." Le haut-commissaire rappelle sa méthode, fondée sur un dialogue transparent avec les syndicats : "On cherche à co-construire avec les partenaires sociaux" ! Mais quand on regarde les faits récents, s'il y a effectivement consultation, ce qui a été annoncé est voté en masse par la majorité présidentielle sans sourciller. Il y a de quoi douter de la volonté de dialogue et d'écoute des revendications légitimes des retraités.

Selon le commissaire, 4,4 millions de personnes sont concernées. Une réforme du système de la réversion devient indispensable dans le cadre de la refonte du régime de retraite, qui nous ferait progressivement passer d'un système de trimestres cotisés à un système de retraite par points. Mais qui dit "revisiter" et "mieux organiser", d'après Jean-Paul Delevoye, cela veut dire aussi, de faire des gagnants et des perdants.



Ou plutôt, des gagnantes et des perdantes. Eh oui ! car 87 % des 4,4 millions de personnes qui perçoivent une pension de réversion sont des femmes. Cette proportion grimpe même à 96 % pour la population n'ayant pas d'autre pension.

Comme vous pouvez le voir, l'enjeu est considérable puisque les pensions de réversion représentent 36 milliards d'euros, l'équivalent de 1,5 point de PIB et de 12 % de l'ensemble des pensions de retraite. Enfin, si Jean-Paul Delevoye assure que son intention n'est pas de récupérer quelques milliards sur le dos des veuves. "On est à enveloppe constante", a-t-il précisé.

Les montants versés ne sont pas très élevés : 642 euros en moyenne pour les femmes, 304 euros pour les hommes (le montant est calculé par rapport à la pension du conjoint défunt).

C'est un système d'une complexité folle ! Quant aux conditions à remplir, difficile de s'y retrouver : elles varient selon les régimes de retraite (privé, public, retraites complémentaires, etc...). Dans certains cas, il faut aussi remplir une condition d'âge, avoir plus de 50 ou 55 ans. Ou de ressources, 1 712 euros maximum pour une personne seule relevant du régime général. Sans parler de la durée du mariage (il faut parfois être marié depuis au moins quatre ans au moment du décès), des divorces... et bien sûr des remariages, qui dans certains cas, mettent fin à la réversion ! Quant au montant versé, il est de 50 %, 54 % ou 60 % de la pension du défunt. Certes, une remise à plat n'est sans doute pas inutile, mais il ne faudra pas que cela se fasse au détriment du conjoint survivant. Toutefois, et en principe, les retraites actuelles ne seraient pas concernées par la réforme, elle s'appliquerait progressivement aux nouvelles générations.

Quand on voit les dernières résolutions prises par le gouvernement contre les retraités, on est en droit d'avoir des doutes et de se poser des questions !

Comment appelle-t-on un pays où les anciens ne sont plus respectés ?

## **SANTE et BIEN-ETRE :** **Reprise des cours de GYMNASTIQUE** **à l'ASPTT le 17 septembre 2018**

A ce tarif très avantageux, vous participerez chaque semaine à autant de séances que vous le souhaitez ! A noter également que la première semaine d'essai est gratuite pour ceux qui hésiteraient à pratiquer. Bénéficiant d'une expérience sportive reconnue, la Section Gymnastique de l'ASPTT est ouverte à tous. L'activité est encadrée par sept professeurs diplômés qui interviennent sur 4 sites différents (Soupetard, Léo-Lagrange, Colomiers et Blagnac).

### **Des conditions tarifaires préférentielles uniques sur TOULOUSE (partenariat exclusif ANR – ASPTT)**

|   |                  | <b>Postiers</b> | <b>France-Télécom/Orange et Extérieurs</b> |
|---|------------------|-----------------|--|
| <b>Tarif Général</b>                                |                  | 190             | 190  |
| <i>Avantages réservés aux adhérents ANR 31</i>      | Remise – 21 %    | - 40            | - 40                                       |
|   | Gratuité Licence | -17             | -  |
| <b>Tarif ANR 31 à régler à ASPTT</b>                |                  | 133             | 150  |
| <b>Participation récupérable Poste/CCUES Orange</b> |                  | - 60            | - 60                                       |
| <b>Coût final</b>                                   |                  | 73              | 90   |

La pratique régulière d'une activité physique permet de préserver notre « capital Santé », notre souplesse, notre musculature, notre équilibre et donc notre bien-être. La Gymnastique volontaire permet de se maintenir en forme et de conserver tonus et dynamisme.

De plus, la pratique d'un sport au sein du club nous permet aussi de nouer de nouvelles relations sociales dans une ambiance sympathique.

Pour tout renseignement, contacter le Secrétariat de la Section Gymnastique au 05 61 14 86 03 ou 00.

## **AFEH : Séjour "répit"**

**à destination des aidants familiaux et de leurs aidés sur le site du village vacances**

**VSA-CORREZE à Allasac tout près de Brive**

Vous êtes aidant familial et souhaitez profiter d'un temps de répit, avec la personne que vous assistez, dans un environnement entièrement adapté à vos besoins ?

\* Des temps pour les aidants : comment préserver sa santé, prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin de son proche...

\* Des prises en charge pour les aidés pour des temps de loisirs et des services à la vie quotidienne.

\* Des temps de loisirs et de détente partagés: visite de la Corrèze, piscine, soirées animées...

Ce séjour convivial de répit, de détente et d'échanges aura lieu du 20 au 27 Octobre 2018 soit 7 jours pour 405.25 euros par personne tout compris (hébergement, restauration, formation, animations, loisirs). N'attendez pas pour profiter ensemble, aidants et aidés de ce séjour convivial.

Inscription: VSA-CORREZE - 05 55 17 01 67 ou sur le site : <http://www.vsa-correze.com/actualite-103>

## **ACTUALITE de la**

### **COOP MIDI-PYRENEES**



Centre de gros Larriou, 6 rue André Clou TOULOUSE – Site : [www.lacoop-midi-pyrenees.fr](http://www.lacoop-midi-pyrenees.fr)

- Offre promotionnelle : "Rentrée des bonnes affaires"

- Semaine commerciale du 1er au 5 octobre 2018

- Dès le mois de novembre, la COOP sera en mesure de prendre vos pré-commandes de fin d'année en Chocolats Léonidas, vins, foie gras... vous bénéficierez des conseils de toute l'équipe et de prix attractifs négociés pour vous par la COOP. Pensez-y ! Pour recevoir les informations et le bon de commande, les demander par mail à "[lacoop.eric@orange.fr](mailto:lacoop.eric@orange.fr)"

- Les journées portes ouvertes de La COOP auront lieu les 7, 8, 9 décembre 2018

## **AMICALE-VIE :**

**Une offre exceptionnelle jusqu'au 31 octobre 2018**

En ce moment, pour toute nouvelle adhésion avant 31/10/2018, 3 mois de cotisation vous sont offerts! Profitez donc de cette occasion unique !

Rappelons l'Amicale-Vie est une mutuelle "100% ANR" qui propose un contrat "Capital-Décès" à des tarifs particulièrement compétitifs avec un large choix de capitaux garantis par la CNP et une cotisation qui reste fixe quelle que soit l'évolution de votre état de santé.

Découvrez les avantages du contrat Amicale-Vie :

- Libre choix du capital de 800 à 8 000 €,
- Souscription jusqu'à 75 ans révolus,
- Aucun examen médical,
- 0 € de frais de dossier,
- Cotisation fixe, protection vie entière,
- Capital multiplié par 2 en cas d'accident, par 3 en cas

d'accident de la circulation,

- Versement du capital quel que soit l'âge au moment du décès et ce, en 48 heures,

- Exonération des taxes et droits de succession,

- Accompagnement personnalisé de proximité.

Pour tout renseignement, s'adresser à René Bombail, notre correspondant Haute-Garonne. Courriel : [rene.bombail@wanadoo.fr](mailto:rene.bombail@wanadoo.fr) ou par téléphone au 06 84 36 63 22.

## **NOUVEAUX ADHÉRENTS**

Bienvenue à : Brigitte ANTONINI de CARAMAN, Christian DEFRETIN de CASTANET-TOLOSAN, Dominique THOMAZEAU de TOULOUSE, Nicole et Luc ADOLPH de GRAGNAGUE, Jacques CALLARI de BLAGNAC, Charles HERNANDEZ de SAINT-LYS, Joselyne DURISOTTI de SAINT-LOUP-CAMMAS.

## **COMMISSION SOLIDARITÉ**

Président : Daniel LABORDE 05 61 70 58 93

Pierre CASTERAN 05 61 95 53 17

Henriette ZINNATO 05 61 92 19 65

Danielle PESCHEL 05 61 59 07 78

Joël PEYBERNEZ 05 61 83 94 09

### **Nos deuils**

Nous avons le regret de signaler le décès de : Jeanine MIQUEL de SAINT-ALBAN, André LATGE de LESCUR-D'ALBIGEOIS, André COUZI de MURET, Jean BELLOC de BLAGNAC, Francis PECH de PLAISANCE-DU-TOUCH, Alain BLAISE, Ginette DEDIEU, René FERRAGE, Yvette MIRALLES, Pierre MOTES, Georges BLANCHIN et Lucien ESQUERRE de TOULOUSE.

Pierre MOTES et Lucien ESQUERRE nous ont quittés cet été... C'est avec une grande douleur que nous leur rendons ici hommage. Ils ont exercé des responsabilités au sein de notre groupe durant de très nombreuses années, Pierre à la Commission "Voyages" et Lucien au "Cercle de jeux". Tous deux ont assuré leur mission avec un engagement et un dévouement exceptionnels. Du fond du cœur, et avec une grande tristesse, nous nous recueillons aujourd'hui autour de leur souvenir et nous adressons à leurs proches nos pensées les plus douces mais lourdement chargées de regrets...

## **COMMISSION ANIMATION**

Président : Claude RANC 05 61 31 85 74

Secrétaire : Yves HEBRARD 05 61 83 94 56

### **Retour sur la sortie Pyrénéenne annuelle du 14 juin 2018**

Nos amis se sont retrouvés pour leur traditionnelle sortie annuelle dans les Pyrénées organisée par Suzanne SEGUIER et Pierre CASTERAN aidé de Paulette, Véronique et Frédéric. Bien sûr, du fait des intempéries en ce début juin, mais le beau temps n'était pas vraiment au rendez-vous de cette journée. Mais le beau temps n'était pas vraiment au rendez-vous pour les

cinquante marcheurs. Ils ont néanmoins tenu leur objectif et après avoir rallié le Lac de Sède depuis Saint-Gaudens, les plus courageux ont fait le tour complet du Lac en bravant même les débordements



dus aux intempéries...chaussures à la main et pieds dans l'eau ! Puis direction Villeneuve-de-Rivière et le restaurant "Le Clos Bleu" où, pour récupérer de leur effort, ils ont partagé un fantastique repas dans la meilleure des ambiances. Au moment où Suzanne confie la direction du Groupe à Jean-Claude BASCOU, les "marcheurs" ont tenu à la remercier très chaleureusement pour avoir dirigé avec brio et développé avec succès pendant plus de 20 ans l'activité "Promenade-Oxygénation" avec un dévouement total, une prévenance de tous les instants et son exceptionnelle gentillesse. Mais rassurons-nous, Suzanne reste au sein du groupe qu'elle aidera sur le plan administratif. Au final, une sortie réussie et animée qui a ravi les participants. Profitons-en pour remercier Jean Claude d'avoir pris le relais et lui souhaiter très vivement un plein succès pour la suite.



## Cercle de lecture

Pilotage: Danielle BOMBAIL : 05 34 25 07 41  
Yves HEBRARD : 05 61 83 94 56

Centre Culturel Soupetard 63, chemin de Hérédia 31500 Toulouse - Bus 19 (Dinetard) ou Métro (Roseraie).

**Lundi 1er octobre 2018 à 14h30**

**Le livre du mois : "LA TRESSE" de Laetitia COLOMBANI. Présenté par Annie LUGAT**

Résumé du livre : Trois femmes, trois vies, trois continents. Une même soif de liberté.

En Inde : Smita est une Intouchable qui rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école. En Sicile : Giulia travaille dans l'atelier de son père et découvre, lorsqu'il est victime d'un accident, que l'entreprise familiale est ruinée. Au Canada : Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est gravement malade. Liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de singulier, Smita, Giulia et Sarah refusent le sort qui leur est réservé et décident de se battre. Vibrantes d'humanité, leurs histoires



tissent une tresse d'espoir et de solidarité.

**Le lundi 5 novembre 2018 à 14h30**

**Le livre du mois : "L'AMOUR ET LES FORÊTS" d'Eric REINHARDT. Présenté par Michèle ATIA**

Résumé du livre : A l'origine, Bénédicte OMBREDANNE a voulu lui dire combien son dernier livre avait changé sa vie. Une vie sur laquelle elle fit bientôt des confidences à l'écrivain, l'entraînant dans sa détresse, lui racontant une folle journée de rébellion vécue deux ans plus tôt, en réaction au harcèlement continu de son mari. La plus belle journée de toute son existence, mais aussi le début de sa perte. Récit poignant d'une tentative d'émancipation féminine, « L'amour et les forêts » est un texte fascinant, où la volonté d'être libre se dresse contre l'avilissement. Prix Renaudot des lycéens 2014, Prix du roman France Télévisions 2014 et Roman des étudiants France Culture Télérama 2015.

Eric Reinhardt  
L'amour et les forêts



## Chorale

Pilotage : Joël PEYBERNEZ 05 61 83 94 09  
Yves HEBRARD 05 61 83 94 56

Répétitions de la Chorale au local de l'ANR au 3, rue de l'Université du Mirail (Métro : Mirail Université)

### Répétitions de la Chorale

- en septembre, les mercredis 19 et 26
- en octobre, les mercredis 3, 10, 17, 24 et 31
- en novembre, les mercredis 7, 14, 21 et 28

### La Chorale recrute

La chorale « En Voix » recherche des choristes. Merci de relayer cette information et pour toute candidature, nous contacter aux numéros ci-dessus.

## Jeux de Société (belote, rami, scrabble, tarot)

Pilotage : Anne-Marie GALAN 05 61 48 47 84  
Michel BLACHERE 05 61 41 03 14

Au local ANR, 3 rue de l'Université du Mirail à Toulouse (Métro : Mirail Université)

### L'après-midi à 14h30 :

- En septembre, les mardis 4, 11, 18 et 25
- En octobre les mardis 2, 9, 16, 23, 30
- En novembre les mardis 6, 13, 20, 27

## COMMISSION DES VOYAGES

Présidente : Colette CAMUS-DERRO  
tél : 04 68 60 45 43

### Voyages prévus en 2019

Voici les destinations retenues pour 2019. Bien entendu, toutes les précisions et détails de ces voyages vous seront communiqués dans notre prochain bulletin et vous pourrez alors vous inscrire. D'ici là, pour tout

renseignement ou pré-inscription, merci de compléter le coupon en dernière page et de le retourner le plus tôt possible à l'ANR 31.

**Découverte des îles CANARIES (Ténérife, Grande Canarie , la Gomera)**

- Durée : 8 jours /7 nuits  
- Date : mai 2019

Prix : environ 1 300 € en pension complète et au départ de TOULOUSE



- Durée : 12 jours / 10 nuits  
- Date : novembre 2019

Prix : environ 1 600 € en pension complète avec guide accompagnateur au départ de TOULOUSE sur vol Air France



**Promenades- Oxygénation**

Pilotage: Jean Claude BASCOU 09 60 41 93 20  
Suzanne SEGUIER 05 61 48 84 31 - Alice MAHU

| PROGRAMME de SEPTEMBRE 2018 |                            |       |               |                             |       |                           |
|-----------------------------|----------------------------|-------|---------------|-----------------------------|-------|---------------------------|
| Date                        | Destination                | Ligne | Rendez-vous   | Bus/Tram                    | Heure | Arrêt                     |
| 20/9                        | Saint-Orens-La Marcaisonne | A     | Balma-Gramont | 83                          | 14h15 | Saint-Orens Lycée         |
| 27/9                        | Blagnac La Digue           | A     | Arènes        | Tram 1<br>Aéroconstellation | 14h   | Pasteur Mairie de Blagnac |

| PROGRAMME d'OCTOBRE 2018 |                          |       |               |     |       |                    |
|--------------------------|--------------------------|-------|---------------|-----|-------|--------------------|
| Date                     | Destination              | Ligne | Rendez-vous   | Bus | Heure | Arrêt              |
| 4/10                     | Fonsegrives Coulée Verte | A     | Balma Gramont | 77  | 14h   | Fonsegrives Centre |
| 11/10                    | Ramonville les Côteaux   | A     | Empalot       | 54  | 14h05 | Pourvoirville      |
| 18/10                    | Colomiers TER            | A     | Arènes SNCF   |     | 14h20 | Gare de Colomiers  |
| 25/10                    | La Ramée                 | A     | Basso Cambo   | 48  | 14h   | Passerive          |

| PROGRAMME de NOVEMBRE 2018 |                          |       |                                  |                        |       |               |
|----------------------------|--------------------------|-------|----------------------------------|------------------------|-------|---------------|
| Date                       | Destination              | Ligne | Rendez-vous                      | Bus                    | Heure | Arrêt         |
| 8/11                       | Le Bois de Tournefeuille | A     | Arènes                           | 65<br>(Résidence d'oc) | 14h05 | Pont du Touch |
| 15/11                      | Garonne-Secquières       | A / B | Jean Jaurès<br>devant Air France | L 1                    | 14h   | Soleil d'Or   |
| 22/11                      | Castanet-Ramonville      | B     | Ramonville                       | L 6                    | 14h   | Verte Prairie |
| 29/11                      | Montaudran-Fonsegrives   |       | Cours Dillon                     | L 7                    | 14h   | Malepère      |

**Attention ! veuillez tenir compte d'une modification de la cotisation pour l'année 2019, elle est dorénavant unique que l'on soit de La Poste/Orange ou associés. (Nouveau bordereau ci-dessous)**



## Association Nationale de Retraités

Siège national : 13, rue des Immeubles Industriels - 75011 Paris

Tél. : 01 43 79 37 18 - Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.ansiege.fr> - Courriel : [ansiege@orange.fr](mailto:ansiege@orange.fr)

### BULLETIN D'ADHESION

**Vous : Mme, M. (1)**

Nom(2) \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Branche d'activité (3) :  La Poste  Orange  
 Autre

Dernier emploi : \_\_\_\_\_

Situation actuelle (3) :

Retraité(e)  Préretraité(e)  Autre

Depuis le (date retraite) : \_\_\_\_\_

**Votre conjoint(e) : Mme, M. (1)**

Nom(2) \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Branche d'activité (3) :  La Poste  Orange  
 Autre

Dernier emploi : \_\_\_\_\_

Situation actuelle (3) :

Retraité(e)  Préretraité(e)  Autre

Depuis le (date retraite) : \_\_\_\_\_

### VOS COORDONNÉES

#### COTISATION ANNUELLE

Cochez une seule case

|  |     |  |
|--|-----|--|
| J'adhère à l'association et je m'abonne à « la voix de l'ANR » |     |  |
| Individuel(e)  | 22€ |  |
| Couple   | 35€ |  |
| Je ne m'abonne pas à la revue trimestrielle mais adhère        |     |  |
| Individuel(e)  | 13€ |  |
| Couple   | 26€ |  |
| Je m'abonne à la revue trimestrielle sans adhérer à l'ANR      |     |  |
|  | 22€ |  |

Le règlement par prélèvement sera privilégié (joindre un RIB)

Je ne souhaite pas régler par prélèvement

**Votre adresse**

N°APP ou BAT ÉTAGE COULEUR ESC  
ENTRÉE BÂTIMENT IMMEUBLE RÉSIDENCE

\_\_\_\_\_

NUMERO

LIBELLÉ DE LA VOIE

\_\_\_\_\_

LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DESTINATION

\_\_\_\_\_

CODE POSTAL / LOCALITÉ DE DESTINATION

\_\_\_\_\_

Telephone Fixe : \_\_\_\_\_ LR :

Mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

et désire(nt) en cas d'adhésion être rattaché(s) au groupe départemental : \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

Signature(s) :

Cachet du groupe

Site internet :

**L'ANR propose à ses adhérents un capital décès géré par la Mutuelle Amicale-Vie.**

Souhaitez vous recevoir une documentation ? (3)  Oui  Non

(1) Rayer la mention inutile. (2) : En majuscules. (3) : Cochez la case correspondante.

Cadre réservé au secrétaire

N° ANR : \_\_\_\_\_

Conjoint : \_\_\_\_\_

N° ANR : \_\_\_\_\_

Date création dans MorANR : \_\_\_\_\_

L'ANR est une association régie par la loi 1901 reconnue par La Poste et d'Orange. Les informations demandées ci-dessus figurent dans le fichier des adhérents. Ce fichier n'est en aucun cas destiné à être commercialisé il n'est utilisé que pour la gestion de l'Association.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) – Règlement UE 2016/679 et la loi 2018-493 du 20/05/2018 - vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation et d'opposition.

## PARRAINAGE 2018/2019

Merci de compléter et retourner ce coupon à :

ANR31 « Parrainage 2018 » BP 65723 - 31057 TOULOUSE CEDEX 1

**PARRAIN** Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

**FILLEUL** Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

| Type d'adhésion        | Individuelle                  | En Couple                     |
|------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Adhésion avec la revue | 22 € <input type="checkbox"/> | 35 € <input type="checkbox"/> |
| Adhésion simple        | 13 € <input type="checkbox"/> | 26 € <input type="checkbox"/> |

**Pièces à joindre à ce coupon :** bulletin d'adhésion du filleul + règlement par chèque correspondant à la cotisation du filleul (à l'ordre de « ANR 31 »).

**Le règlement complet de l'opération "parrainage" est consultable sur le site de l'ANR 31 ou bien au siège de l'association.**

**Le coupon est à retrouver complet et dûment renseigné, accompagné du bulletin d'adhésion du filleul et du chèque du montant de sa cotisation.**

## VOYAGES 2019

COUPON-REPONSE à compléter et à retourner à

« ANR 31 - Commission VOYAGES »

3 rue de l'Université du Mirail - BP 65723 - 31057 TOULOUSE CEDEX 1

Tél : 05 34 60 11 83 ou par Courriel « [anr.031@wanadoo.fr](mailto:anr.031@wanadoo.fr) »

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Je suis intéressé(e) par le(s) voyage(s) suivant(s) :

Découverte des Îles Canaries

Circuit Thaïlande

Nombre de participant (s) : .....



*" Il n'est plus agréable que le mois de septembre, nous rappelant la douceur du mois de mai, comme un éphémère printemps... avant que les frimas arrivent... "*

PhB

À l'aide de votre smartphone ou de votre tablette, scannez le QRcode ci-contre pour accéder au site ANR31

